

ROGNY

les-Sept-Ecluses



Action de la communauté
de communes **P. 17**



La laverie solidaire
itinérante **P. 19**



Bilan touristique **P. 20**

PALMIARÈS

du Concours Communal des Maisons Fleuries

P. 16

BULLETIN MUNICIPAL 2022



HÉBERGEMENTS - RESTAURATION - COMMERCE - ENTREPRISES

HÉBERGEMENTS & RESTAURATION

• AUBERGE DU CANAL

Restaurant

En été (1er mai au 30 sept.) : midi et soir sauf le mercredi. En hiver (1er oct. au 30 avril) : tous les midis sauf le mercredi. Vendredi et samedi soir sur réservation.

M^{me} BRUNEAU : 03 86 74 52 63

• AUBERGE DES 7 ÉCLUSES

Hôtel - Restaurant

Fermeture le midi : lundi au mercredi
M. JACQMIN : 03 86 74 52 90

• PIZZERIA

(à emporter à partir de 18h) Mercredi, vendredi et dimanche
M. COQUILLAT : 03 86 74 37 78

• ROGNY BURGER

Fermé l'hiver
M. JACQMIN au 07 67 80 49 24

• CAMPING DES LANCIÈRES

Mairie : 03 86 74 57 50

COMMERCE ET ENTREPRISES

• COIFFURE DESIGN

M^{me} RAMEAU : 03 86 74 55 38
Fermé le mercredi et le dimanche

• S.B.P.I.

MM. GALLOT : 03 86 74 51 36

• MÉTALLURGIE

M. BAUS : 03 86 74 51 17

• S.B.P.I. ENVIRONNEMENT

MM. GALLOT : 03 86 74 28 49

• CARROSSERIE DE L'ÉCLUSE

M. DUFUS : 06 24 78 42 44

TRANSPORT

• GO TRANSPORTS

M. GIRAULT : 06 89 04 26 60

• VTC

Nicolas OSIKA : 06 21 10 61 68

ÉQUITATION

• HARAS DE COTTARD ET PONEY-CLUB

M^{me} GESTIN et M. KELLER : 03 86 74 59 39

• PONEY-CLUB ROGNY ECURIE DU RONDEAU

M^{lle} DELAGNEAU : 06 87 79 24 94

ALIMENTATION

• BOULANGERIE

Fermé le mercredi
M. et M^{me} LOISELEUR : 03 86 74 53 97

• DÉPÔT DE PAIN

Fermé le lundi
M^{me} DIDIER : 03 86 45 52 78

• BAR - PMU - ÉPICERIE LE COLOMBIER

Fermé le mardi après-midi.
M. et M^{me} COQUILLAT : 03 86 74 53 09

BÂTIMENT

• PLOMBERIE / ÉLECTRICITÉ

M. MILOT (plomberie) : 03 86 74 30 11
M. VACHER (bâtiment) : 09 54 83 97 96



NUMÉROS UTILES

Coordonnées pratiques :

Maison de Services au Public de Bléneau :
03 86 74 82 28

Conseil départemental pour RDV assistantes
sociales ou P.M.I. : 03 86 44 42 00

CAF de l'Yonne : 08 10 25 89 10

MSA Bourgogne : 09 69 36 20 50

RAM : 03 86 74 60 59

Conciliatrice de justice :
helene.meunier@conciliateurdejustice.fr
06 77 43 04 00

ANPAA : 03 86 51 46 99

ADIL, EIE et CAUE : 03 86 72 16 16

Mission Locale : 03 86 74 31 83

CPAM : 3646

POLE EMPLOI : 3949

Numéros utiles :

Les secours pour les téléphones
mobiles : 112

Service de garde - SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Dr DAVIET : 03 86 74 53 04

Dr AGRICOLE : 03 86 74 27 80

Infirmières S. NEROT et S. GERARD :
03 86 74 96 76

Pharmacie de garde : 3237

Docteur de garde : 3966

Croix-Rouge : 03 86 52 06 76

Violences conjugales : 3919 (anonyme
et gratuit)

Harcèlement et violences scolaires, provoca-
tion au suicide : 3020

Mairie : 03 86 74 51 78

L'Agence Postale : 03 86 74 54 17

SARL Taxis Urgences Santé Assistance :
03 86 45 13 08

Office de Tourisme : 03 86 74 57 66

Allô, Service Public : 3939

Service technique lignes

téléphoniques : 3900 pour les particuliers et
3901 pour les professionnels.

Syndicat des eaux : 03 86 44 01 42

Dépannage ENEDIS : 09 726 750 89

Le Mot du Maire

2021, comme 2020, a été fortement impacté par la crise sanitaire, la Covid 19 s'est installée durablement dans notre vie de tous les jours. La vaccination a démarré en début d'année à Toucy à l'initiative de la Communauté de Communes, puis des centres ont été créés progressivement à Champignelles, Charny Orée de Puisaye et Bléneau à l'initiative des professionnels de santé de notre secteur. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour que ces centres fonctionnent, ce qui a permis la vaccination d'un nombre considérable de nos concitoyens, d'abord âgés de plus de 75 ans, puis maintenant dès l'âge de 12 ans.

Depuis juin, l'activité économique a redémarré doucement mais durablement, les associations ont repris leurs activités et quelques manifestations ont eu lieu dans notre village.

Au niveau communal, nous avons acté la vente d'un terrain dans notre lotissement des Claveries et un autre est en cours d'achat. Dans le cimetière, 14 cases de Colombarium ont été installées, des allées ont été réalisées. La sécurisation de la rue Hugues Cosnier à proximité du site des sept écluses est terminée avec la pose de ralentisseurs, de barrières et modification de la vitesse.

L'allée piétonne le long du camping est achevée et permettra aux promeneurs de circuler plus sereinement. La rue des Petites Maisons a été refaite. L'achat d'un terrain pour la construction d'une nouvelle station d'épuration est en cours de finalisation.

La Municipalité a repris la gestion des 2 haltes nautiques et le bâtiment du quai des Lancières sert maintenant de capitainerie et de bureau d'accueil du camping, camping qui a vu la modification de son accès avec la réfection du chemin par une entreprise locale. Enfin, nous avons rencontré une technicienne de la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'établir un programme de travaux de réhabilitation de l'église.

2022, l'étude de la véloroute est enfin lancée, les travaux et le financement pilotés par la Communauté de Communes et je remercie le Président et le Vice-Président au tourisme, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour.

L'installation d'un projecteur dans l'île, destiné à l'atterrissage de nuit de l'hélicoptère du Samu est programmée.

Suite au diagnostic du réseau d'assainissement réalisé en 2021, des travaux de réhabilitation devront être effectués en 2022. Divers travaux de rénovation de nos mobile-homes sont envisagés et la proposition de changement complet de l'éclairage public en leds va être présentée au Conseil.

En 2021, comme en 2020, de nombreuses maisons ont changé de propriétaires. L'arrivée de nombreux habitants permanents a permis d'augmenter les effectifs de nos écoles, 66 enfants sont scolarisés dans notre regroupement pédagogique dont 6 enfants de grande section de maternelle scolarisés à Rogny les sept écluses.



En 2022, nous allons procéder au recensement de la population, je vous invite à faire bon accueil à nos agents recenseurs, Mme Nugeyre Christelle et M. Lamarche Richard et à répondre en nombre aux questionnaires qui vont vous être distribués, le recensement permettant de déterminer la population officielle de la Commune et de ces chiffres découle la participation de l'Etat à notre budget : la dotation de fonctionnement.

Pour ma part et au nom du conseil, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de la cité, à savoir, les élus, les responsables d'associations et leur entourage et les bénévoles de tous horizons. Je souhaite également beaucoup de réussite aux chefs d'entreprises, petites ou moyennes ainsi qu'à tous leurs collaborateurs. Je n'oublie pas non plus le personnel communal qui concoure chaque jour à la bonne marche de notre collectivité.

Je souhaite que 2022 soit une année heureuse pour vous tous et que tous vos projets se réalisent.

Sommaire



Infos communales (page 05) (page 24) Animations communales

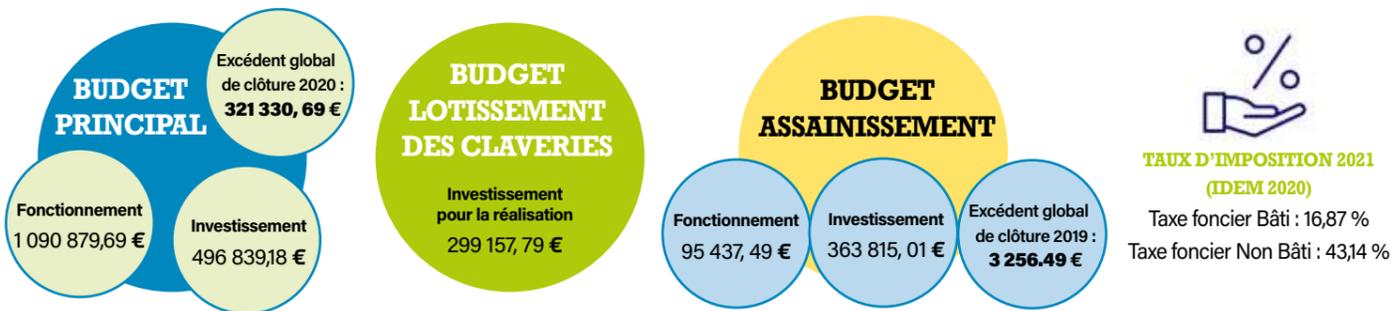
Actions communales (page 18) (page 25) Fête de Noël

Actions touristiques (page 21) (page 26) Vie associative

Vie scolaire (page 22)



Comme les années passées, ce bulletin est distribué par les conseillers municipaux ; si des erreurs ou omissions ont été commises au cours de cette diffusion, merci de nous le faire savoir. Pour les nouveaux habitants, des exemplaires supplémentaires sont disponibles en mairie.



Dépenses réalisées par la commune en 2021 :

DIVERS

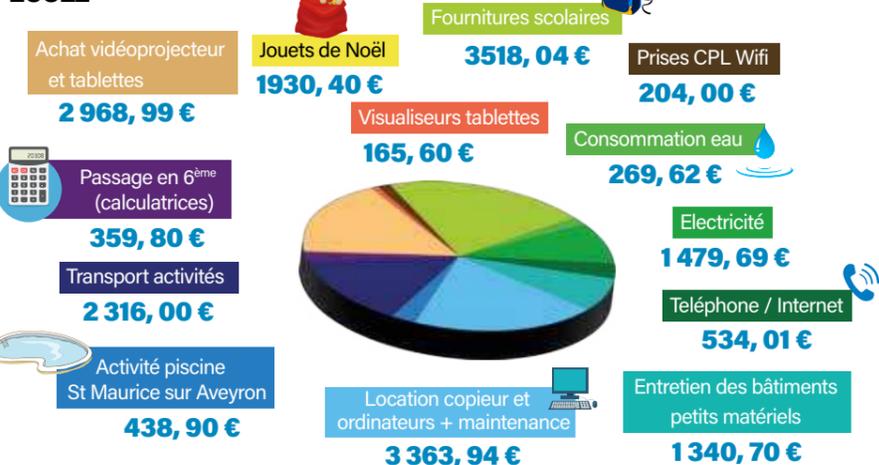
2 921,20 € Colis de Noël des plus de 70 ans	3 078,91 € Entretien des bâtiments publics	10 985,07 € Entretien des véhicules roulants	708,86 € Extincteur et panneau d'affichage	2 246,28 € Installation Led Quai Sully et allée des Pinsons
1 626,98 € Mobilier mairie	495,00 € Tables pique-nique	629,96 € Isoloirs	2 461,32 € Compostage des boues	2 215,22 € Panneaux signalétiques
17 113,96 € Programme voirie + point à temps	31 659,43 € Voirie du cimetière (extension)	1 800,00 € Remplacement borne à incendie	270,00 € Achat sapins de Noël	2 400,00 € Interventions diverses sur le réseau assainissement
45 351,14 € Sécurisation 7 écluses et aménagement piétonnier RD90	26 386,00 € Fourniture et pose de deux columbariums au cimetière	2 721,00 € Remplacement des pompes route de Bléneau	3 363,84 € Renouvellement de la licence du logiciel mairie	
30 000,00 € Panneaux autoroutiers de Rogny	629,98 € Ordinateur portable et sacoche mairie	450,00 € Réparation horloge de l'école	1 482,41 € Remplacement de la pompe de la fontaine de l'île	

SUBVENTIONS

Etablissements scolaires Yonne et Loiret	180,00 €
Associations rognycloises	200,00 €
Associations extérieures	260,00 €



ECOLE



ENTRETIEN COMMUNAL

Petits outillages électroportatifs : 2176,57 €
Fourniture et pose d'une serre : 4 188,00 €
Rampe pour chargement de véhicules : 600,00 €
Pulvérisateur électrique : 234,00 €



DIVERS CONTRATS

Balayage : ent. SGA MEYER : 2 934,05 €
Curage du réseau : ent. SGA MEYER : 5 771,07 €
Entretien éclairage public : 3 973,00 €
Pose et dépose décors lumineux : 3 495,60 €
APAVE : 1 891,14 €
Maintenance extincteurs : 1 307,14 €
Maintenance du matériel informatique : 2 753,59 €
Abonnement Wifi borne de recharge électrique et camping : 735,60 €
Adhésion à la plateforme des Marchés Publics : 238,80 €
Contrat d'entretien du clocher de l'église : 421,02 €
Contrat d'entretien du défibrillateur : 220,80 €
Location de matériel (batterie Kangoo électrique, terminal bancaire, copieur, téléphone, machine à affranchir) : 8 564,44 €
Site internet communal : 771,60 €
Sacem et SPRE : 262,94 €
Maintenance bouches à incendie : 775,20 €



LA POSTE

AGENCE POSTALE : 03 86 74 54 17

Pour tout savoir sur La Poste :

www.laposte.fr - www.labanquepostale.fr - www.laposte.net

Agence postale de Rogny

Ouverte 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 9h à 12h. Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h. Pas de départ le samedi.

Services financiers :

- Retrait et versement sur CCP, Post épargne ou Livret d'Épargne du titulaire dans la limite de 500 euros par période de 7 jours.
- Pour toute opération concernant les produits financiers, votre agence postale communale de Rogny sera votre relais avec le bureau de poste de Saint-Fargeau.
- Vente de Cartes SIM prépayées et Forfaits SIM sans engagement « La Poste Mobile »
- Règlement par carte bancaire.
- Retrait avec carte bancaire à partir de 20 euros.

Bureau de poste de Saint-Fargeau

Rue du Moulin de l'Arche

Lundi : 13h30 à 16h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h / 13h30 à 16h30
Mercredi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 11h30

- La Banque Postale : 36 39
- Service courrier particuliers : 36 31
- Service courrier entreprises : 36 34

Nouvelles formalités douanières hors Union Européenne et Outre-mer

Pour les envois de colis vers l'Outre-mer et les pays hors Union Européenne il faut obligatoirement faire une déclaration de douane en ligne via le lien : <https://cn23.laposte.fr>
Il est important de renseigner le poids et les quantités.
Après validation de vos informations un code-barre à imprimer vous sera remis. Muni de celui-ci, vous pouvez vous rendre dans votre agence postale pour affranchir votre colis.
Vous pouvez également réaliser cette démarche sur l'ilot numérique de l'agence postale avec l'aide de l'agent d'accueil.

Vente	Services courrier et colis	Dépôt des objets	Services de proximité
<ul style="list-style-type: none"> Timbres-poste à usage courant Enveloppes prêt-à-poster Lettres suivies 	<ul style="list-style-type: none"> Emballages colissimo Emballages chronopost 	<ul style="list-style-type: none"> Fourniture d'autres produits courrier sur commande Retrait des lettres, colis en instance et chronopost (hors valeur déclarée) 	<ul style="list-style-type: none"> Y compris recommandés et chronopost (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée) (Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et prêt-à-poster de réexpédition)

La poste met à votre disposition un ilot numérique vous permettant d'accéder à ses services en ligne et aux services publics dans votre agence postale.

La Poste

- S'informer sur un produit ou un service
- Acheter un produit ou un service
- S'informer sur un bureau de poste



LA POSTE

La Banque Postale

- Consulter et gérer ses comptes
- Prendre rendez-vous avec un conseiller de la Banque Postale
- Découvrir nos produits et services



LA BANQUE POSTALE

La Poste Mobile

- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer votre offre si vous êtes déjà client (vos options, votre suivi conso, vos factures...)
- Renouveler votre mobile si vous êtes déjà client



LA POSTE MOBILE

Les Services Publics

- S'informer sur les services publics
- Faire ses démarches administratives
- Suivre ses démarches en ligne



Point collecte Laboratoire

Pour palier à la fermeture de la pharmacie, l'agence postale assure le relais entre les infirmières et le laboratoire d'analyses. Un point collecte vous permet de déposer vos prélèvements de 9h à 10h30.

La Mairie est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 - Permanence du Maire : sur rendez-vous.
 - Rencontre avec l'adjoint à l'Aide Sociale, Jean Meyer : sur rendez-vous
- 1, rue de la Grande Montagne
89220 ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES
Tél : 03 86 74 51 78 - Fax : 03 86 74 56 91
Service administratif : mairie.rogny@orange.fr
Site : www.rogny-les-7-ecluses.com

L'équipe communale :

- Secrétaire de mairie : Sabrina CHARENTON
- Secrétaire d'accueil : Stéphanie LAURENT
- Agent tourisme : Florence SEIGNEUR
- Ecole : Mathilde MEYER en apprentissage
- Restauration scolaire et garderie : Katia VERON et Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien des salles communales, mairie, école et camping : Katia VERON, Marie-Christine KLEIN
- Agent d'entretien voirie et espaces verts : Jacky GRENOT, Denis PETIT, Judicaël CLOISEAU, Romain FONTAINE-GUENEL et Pierre METIVIER
- Agent postal : Marie-Christine KLEIN et Stéphanie LAURENT en remplacement

Navette gratuite pour accueil de loisirs :

La Communauté de Communes de Puisaye Forterre propose un service de navette gratuite pour se rendre au Centre de Loisirs ANIMARE à Saint-Fargeau (les mercredis et vacances scolaires).

Un arrêt pourrait être possible à Rogny Les Sept Ecluses, sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants inscrits au départ de Rogny. Afin que ce service de transport puisse avoir lieu, la municipalité compte sur la participation du plus grand nombre d'entre vous.

Un magnet de Rogny !

Aux couleurs de Rogny et en partenariat avec les Cités de Caractère Bourgogne-Franche-Comté, retrouvez-le en vente à l'Office de Tourisme, au camping et chez certains commerçants.



Démarchage :

La Mairie souhaite attirer la vigilance des Rognycois qui peuvent être démarchés par des personnes mal intentionnées se faisant passer pour des agents municipaux, éboueurs, facteurs... afin de leur vendre des calendriers.

Il en va de même pour certaines offres de services (faux ramoneurs de cheminées et mise en accessibilité de votre établissement par exemple).

Quelques mesures simples de prudence peuvent être appliquées par chacun en cas de doute :

- Demandez aux personnes se présentant leur carte professionnelle.
 - Ne laissez personne entrer au sein de votre domicile.
- En cas de doute, nous vous remercions de signaler l'incident à la mairie au 03 86 74 51 78 ou en composant le 17.
- Se renseigner avant auprès de la mairie pour toute personne se disant recommandée par elle.**

Cantine scolaire :

En raison de la fermeture de la Perception de Saint Fargeau, la municipalité a été contrainte de modifier la gestion des règlements des repas de cantine scolaire.

En effet, depuis la rentrée de septembre 2021, la vente de tickets de cantine n'est plus possible. Les parents d'élèves doivent toujours venir payer les repas de cantine en mairie mais reçoivent une facture en échange de leurs règlements.

Les modes de paiement acceptés sont les chèques et les espèces.

Il y a toujours possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'acheter plusieurs mois consécutifs. Néanmoins, nous rappelons que les repas sont commandés une semaine à l'avance à la maison de retraite de Champcevais donc il est demandé aux parents d'élèves de se présenter en mairie, avant le dernier MARDI du mois en cours, pour payer le mois suivant.

En cas d'absence de l'enfant, sur présentation d'un certificat médical en mairie et non à l'école, les repas seront défacturés sur la facture du mois suivant.

Merci de votre compréhension.

Mutuelle Santé Coeur de Puisaye :

Comment adhérer ?

Des dépliants et bulletins d'adhésions sont disponibles dans les mairies et chez les professionnels de santé. Le site internet de l'association : santecoeurdepuisaye.org permet également de se renseigner et de souscrire à la mutuelle, ainsi que le service d'appel téléphonique dédié au 03 86 45 60 50.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) :

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez. Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. L'ANAH peut financer vos travaux s'ils permettent de faire baisser votre consommation énergétique d'au moins 25 %.

A la DDT Auxerre - BP79 - 3, rue Monge 89011 AUXERRE.

Tél : 03 86 48 41 00 / ddt-anah@yonne.gouv.fr

Balayage des rues 2022 :

07/02-04/04-13/06-08/08-03/10-05/12

Le balayage des rues entraîne un coût pour la commune (voir page 04), donc afin que cette prestation soit réalisée dans les meilleures conditions, nous vous rappelons d'enlever vos véhicules la veille du passage.



Elections présidentielles et législatives :

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français lors de l'élection présidentielle. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable 1 fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, les deux candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2d tour, qui a lieu 2 semaines après. La prochaine élection présidentielle est prévue les **10 et 24 avril 2022.**

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours. Les prochaines élections législatives ont lieu les **12 et 19 juin 2022.**



La fibre optique à partir de 2022 en Puisaye-Forterre

Pour rappel la Communauté de communes est engagée, auprès du Conseil départemental de l'Yonne et de Nièvre Numérique, dans le développement de la fibre optique sur le territoire avec un investissement à hauteur de plus de 800 000€. Le projet de déploiement de la fibre optique a été publié par le Conseil départemental de l'Yonne en juillet 2021 avec une prévision d'installation à partir du 1er semestre 2022 en Puisaye-Forterre.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site www.yonne.fr.

Destruction des nids :

Depuis plusieurs années, la destruction des nids de guêpes, frelons et autres nuisibles n'est plus effectuée par les pompiers, mais peut être réalisée par des entreprises agréées dont la liste est disponible en Mairie ou sur le site de la commune.



Ma Commune Connectée

Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store.

Tarifs municipaux :

Espace Culturel :

Habitants de la commune :

- 200 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 300 € pour deux jours (le week-end)

Personnes extérieures à la commune :

- 300 € pour un jour (du lundi au vendredi)
- 450 € pour deux jours (le week-end)

+ 50 € par jour supplémentaire pour tous.

Cautionnement demandé : 500 €

Associations locales : Gratuit

Associations extérieures : 150 € / jour

Pour toute location, y compris les associations du 15/10 au 15/04 (période hivernale), une participation de 50 € sera demandée pour le chauffage.

Cantine :

- 4 €/repas

Garderie périscolaire :

- 1,00 € le matin
- 1,00€/heure le soir (toute heure commencée est dûe)

Tarifs Concessions Cimetière :

- Temporaire (15 ans) : 60 €
- Trentenaire : 165 €
- Cinquantenaire : 275 €

Tarifs Columbarium et caves urnes :

- 15 ans : 450 €
- 30 ans : 705 €
- 50 ans : 1 305 €
- Jardin du souvenir : gratuit

Retrouvez toutes nos actualités administratives, culturelles, associatives, vos petites annonces sur notre site internet : www.rogny-les-7-ecluses.com ou sur notre page facebook.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Acte de naissance

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de naissance
 À FOURNIR ? Indiquer date de naissance, nom et prénoms.
 COÛT ? Gratuit

Acte de mariage

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de mariage
 À FOURNIR ? Indiquer date de mariage, nom et prénoms.
 COÛT ? Gratuit

Acte de décès

(validité 3 mois)

OÙ ? Mairie du lieu de décès ou mairie du dernier domicile du défunt
 À FOURNIR ? Indiquer date de décès, nom et prénoms (nom de jeune fille éventuellement).
 COÛT ? Gratuit

Duplicata de livret de famille

OÙ ? Mairie du lieu de résidence
 À FOURNIR ? Fournir l'état civil des conjoints et des enfants pour remplir une demande de duplicata en mairie uniquement par le ou les titulaires.
 COÛT ? Gratuit

Carte grise

OÙ ? Via Internet www.ants.gouv.fr
 À FOURNIR ? Ancienne carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile, contrôle technique (si véhicule d'occasion), formulaire de demande de certificat. Uniquement en dématérialisation.
 COÛT ? Montant selon l'année et la puissance du véhicule. 6,50 € de frais de dossier inclus dans le prix. Paiement en ligne possible. Adresser le chèque à l'ordre du Trésor Public. Gratuit si changement de domicile (pour les nouveaux modèles), pour les anciens modèles : 2,50 €

Permis de conduire, perte et vol

OÙ ? Vol : la déclaration de vol se fait à la gendarmerie
 Perte : la déclaration se fait directement à la Préfecture. En revanche, la demande de document peut se faire à la mairie du domicile ou directement en Préfecture.
 À FOURNIR ?
 - 2 photos d'identité récentes et identiques
 - 1 justificatif de domicile
 - 1 photocopie du permis de conduire
 - en cas de perte ou vol : photocopie du récépissé de déclaration de perte ou de vol.
 - Formulaire complété et signé pour le renouvellement du permis. Enveloppe max 50 g

Carte nationale d'identité

(validité 15 ans pour les cartes délivrées à partir du 02/01/2004 pour les majeurs ; pour les mineurs : validité 10 ans.)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous. Présence obligatoire de l'intéressé pour prise d'empreinte + signature
 À FOURNIR ?
 - 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile (EDF ou téléphone), acte de naissance, livret de famille, ancienne carte (présence d'un des parents pour les mineurs)
 - en cas de divorce : photocopie du jugement de divorce
 - en cas de perte ou de vol : déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)
 Possibilité de pré-remplir le formulaire de demande via le site www.ants.gouv.fr
 COÛT ? Gratuit
 La carte d'identité est gratuite ; cependant le renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 € si la précédente carte n'est pas présentée au dossier

Passeport

(validité 10 ans)

OÙ ? Maison de Services Au Public de Bléneau, sur rendez-vous
 COÛT ? Payant

Dossier de mariage

OÙ ? Mairie du domicile
 À FOURNIR ? Venir en mairie chercher le guide des futurs époux avec les imprimés à remplir, extrait d'acte de naissance, pièce d'identité des 2 conjoints et des témoins, justificatif de domicile des futurs époux
 COÛT ? Gratuit

Carte d'électeur

OÙ ? Mairie du domicile ou sur le site service-public.fr
 À FOURNIR ?
 - Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)
 - Ancienne carte électorale
 COÛT ? Gratuit
 Avoir 18 ans et être de nationalité française. Inscription sur les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi précédent le 1^{er} tour

Casier judiciaire

(validité 3 mois)

OÙ ? Casier judiciaire national 44079 Nantes Cedex
 À FOURNIR ? Justificatif d'état civil obligatoire uniquement pour les personnes nées à l'étranger
 COÛT ? Gratuit

Les demandes peuvent être effectuées sur Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Légalisation de signature

OÙ ? Mairie du domicile, sur rendez-vous
 À FOURNIR ? La signature à légaliser doit être faite devant un Officier de l'État Civil avec carte d'identité
 COÛT ? Gratuit

Présence obligatoire

Titre de séjour Naturalisation

OÙ ? Directement en Préfecture
 Internet
 Plateforme Régionale de Dijon depuis le 01/10/15

<http://89.accueil-etrangers.gouv.fr>

Attestation d'Accueil

OÙ ? Mairie du domicile
 À FOURNIR ? Formulaire à remplir
 COÛT ? 30 € en timbres fiscaux

Timbre dématérialisé obligatoire à compter du 01/01/2019

Certificat d'hérédité

OÙ ? Notaire

PACS

OÙ ? Mairie du domicile
 À FOURNIR ? Convention de pacs, déclaration conjointe de conclusion de pacs (Cerfa 15428*01 ou Cerfa 15725*02), attestation de résidence commune, attestation de non-lien de parenté, copie de la CNI ou passeport ou permis de conduire, copie intégrale de l'acte de naissance. En cas de divorce, copie du livret de famille avec mention du divorce
 COÛT ? Gratuit

A partir du 1^{er} novembre 2017
 Présence des 2 personnes obligatoire pour l'enregistrement du Pacs

Changement de prénom

OÙ ? Mairie du lieu de résidence
 À FOURNIR ?
 - Copie intégrale de votre acte de naissance
 - Pièce d'identité
 - Justificatif de domicile
 COÛT ? Gratuit

On peut opérer un changement de prénom à partir du moment où l'on est en mesure d'en justifier la légitimité.

En cas de vol de vos papiers d'identité, veuillez vous adresser à la gendarmerie

Etat civil :

NAISSANCES :
 04 juillet : Léo CAULI
 29 juillet : Gabriel HARDY

MARIAGES :
 07 août : Marie-France RENAUDEAU et Éric MÉTIVIER
 23 octobre : Tiffany SAVOYE et Frédéric MAUDET

BAPTÊME CIVIL :
 10 juillet : Chloé MATHIEU

DÉCÈS :
 12 janvier : Geneviève DUCERF
 10 mars : Andrée PONCET
 2 avril : Didier GUILLAUMAT
 08 avril : Bernard FERRINI
 3 mai : Antoine MAGNO
 4 mai : Geneviève LE BOULER
 2 juin : Régis FAILLE
 4 juin : Joaquim GOMES DE OLIVEIRA
 15 juin : Francis BOYER
 17 juin : Laurent VERNIN
 4 août : Emmanuel ESNARD
 7 octobre : Antoine ROMÉO
 9 octobre : Christiane LESAGE
 9 octobre : Jeannine PRETRE
 1er novembre : Philippe GOMIZ

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE BLÉNEAU

Maison de Services au public de Bléneau - Place de la Libération - 89220 BLENEAU
 03.86.74.82.28- msapbleneau@orange.fr
 Lundi au vendredi de 9h à 11h55 et 13h45 à 17h. Fermé le mercredi après-midi
 Tous les prestataires viennent uniquement sur rendez-vous.
 Les demandes de cartes d'identité et de passeports se font également sur rendez-vous.



LE SOCIAL

- Le Conseil Départemental par le biais de Travailleurs Sociaux et de Conseillers en économie sociale et familiale : sur rendez-vous au 03 86 44 42 00
- La MSA (Sécurité Sociale Agricole).
- COALLIA : Accompagnement Socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil Départemental.
- Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

LA SANTÉ

- La Protection Maternelle Infantile (PMI) (Ne vient plus pour l'instant)
- L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie).

L'EMPLOI

- La mission locale (pour les jeunes de 16 à 25 ans)
- Pôle emploi (actualisation et recherche sur internet)

LE LOGEMENT

- L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) qui conseille et informe les particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales (droit de la location, accession à la propriété, financements immobiliers...)
- EFFILOGIE (conseiller info énergie) qui sensibilise et informe sur la maîtrise de l'énergie et l'énergie renouvelable.

- CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui aide à définir vos besoins (construction, rénovation...) et à déterminer leur faisabilité (contraintes liées au terrain, dossier permis de construire...)

LE DROIT

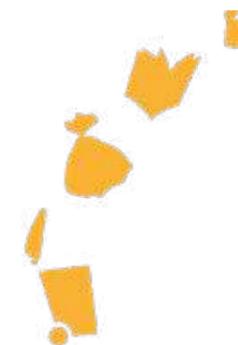
- Le conciliateur aide les personnes à trouver des solutions dans divers conflits (conflits de voisinage, avec les institutions...).
- ADAVIRS (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infractions)

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	ASSISTANTES SOCIALES 9H30-12H DOMANYS 2 ^{ème} du mois 9H30-12H	
MARDI	COALLIA Assistante sociale RSA ADIL 4 ^{ème} 1 mois sur 2 10H- 12H	CONCILIATRICE 2 ^{ème} du mois 14H-16H
MERCREDI	ADDICTOLOGUE 1 semaine sur 2 9H-12H	CAUE 2 ^{ème} du mois 14H-16h30 ADAVIR 3 ^{ème} du mois 14h-17h
JEUDI		Mission locale 1 ^{er} du mois 14H- 16H EFFILOGIE 1 ^{er} du mois 14H-16H3

EIRL MICHALYK TP
 Votre spécialiste de l'assainissement individuel !
 Terrassement • Assainissement • Aménagement de terrains • VRD • Goudronnage •
 Tous travaux de terrassement
 19, « La Chalonnerie »
 89220 SAINT-PRIVÉ
 Tél. : 03 86 74 84 88
 Port. : 06 83 12 79 11
 michalyk.jeanclaudio@wanadoo.fr

RE/MAX f
 Ventexpert
 DE VREESE bernard
 Agent commercial immobilier
 Telephone: 06.22.65.80.06
 Mail: bernard.de-vreese@remax.fr
 www.remax.fr/ventexpert
 7 place des chataignier
 89220 bleneau

Collecte des déchets ménagers



Le saviez-vous ?

Il ne faut pas imbriquer les emballages

On peut penser qu'imbriquer des déchets permet de gagner de la place. Pourtant, cela empêche le recyclage. En effet, chaque emballage est composé d'une matière différente. Pour être recyclé, le centre de tri doit pouvoir identifier la matière de chaque emballage. S'ils sont emboîtés, cette opération est impossible. Les emballages sont alors considérés comme une erreur et finissent à l'incinération.

Un emballage, ce n'est pas un objet

Un emballage, c'est un contenant ayant enfermé un produit

au moment de son achat. Jouets, passoires, cotons-tiges, casseroles, poêles, vêtements, chaussures... sont des objets qui ne sont pas recyclables dans le sac jaune.

Il faut bien vider les emballages

La collecte en sacs jaunes est destinée aux emballages vides. Il ne faut pas déposer de boîtes de conserves, briques, bouteilles ou pots pleins ou mal vidés. Avant de jeter les emballages dans le sac jaune, il faut bien jeter les restes alimentaires dans le bac à biodéchets. Par contre, il ne sert strictement à rien de les laver, il faut juste bien racler les restes alimentaires.

Les erreurs fréquentes dans le sac jaune

➤ Les emballages imbriqués à déposer SEPARÉS dans le sac jaune.	➤ Les objets qui ne sont pas des emballages à déposer en déchetterie.	➤ Les masques chirurgicaux à mettre dans un sac puis dans les ordures ménagères.	➤ Les emballages pleins ou mal vidés : bien vider les aliments dans le bac à biodéchets (couleur verte) et les emballages vides dans le sac jaune.
---	--	---	---

Le calendrier 2022

Pour vous aider, le calendrier 2022 sera disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la Communauté de communes Puisaye Forterre.

Vous trouverez dessus les jours de collecte, les jours fériés, les consignes de tri et les horaires de déchetteries.



Si vous êtes professionnel

Jusqu'en 2020, vous étiez facturés d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères basée sur une catégorie professionnelle.

Depuis 2021, vous êtes facturés selon la quantité et la nature des déchets présentés à la collecte. Si ce n'est pas déjà fait, contactez le service déchets afin d'être équipés au plus près de vos besoins



POINTS CONSEIL BUDGET DE L'UDAF DE L'YONNE

L'UDAF de l'Yonne est labellisée PCB sur 3 secteurs :

- Auxerre-Tonnerre,
- Sens,
- Avallon.

L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent.

Mais aussi d'apporter une aide administrative ou effectuer une demande de microcrédit.

Il est ouvert à toutes les familles du département, c'est un service gratuit et confidentiel.

Contact : 03 86 42 29 65 ou udaf89@udaf89.fr

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h-11h30 / 14h -16h30 Vendredi : 8h-11h30 / 14h-16h



Une relation en évolution

Fermeture de la trésorerie de Toucy
Le 1^{er} Septembre 2021

Votre nouvel interlocuteur

> Pour toute question sur le paiement de vos factures

Service de Gestion Comptable d'Auxerre
68 rue du Pont 89000 Auxerre
03 86 51 30 00

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le lundi après-midi de 13h45 à 16h15

Mail : sgc.auxerre@dgfip.finances.gouv.fr

Les moyens de paiement mis à votre disposition

- > **Paiement en ligne** : se connecter sur www.eaux-puisaye-forterre.fr avec l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte
- > **Prélèvement bimestriel ou automatique à l'échéance** : mandat de prélèvement disponible et téléchargeable à partir du site www.eaux-puisaye-forterre.fr
- > **TIP SEPA** : dater, signer et renvoyer le TIP au moyen de l'enveloppe fournie (à affranchir)
- > **Chèque** : libellé à l'ordre du SGC d'Auxerre (joindre obligatoirement le talon de facture)
- > **Virement** : sur le compte du SGC d'Auxerre
IBAN FR26 3000 1001 67C8 9500 0000 022 – BIC BDFEFRPPCCT

Paiement de proximité :

- par carte bancaire,
- ou espèces dans la limite de 300 euros

muni de votre facture, au guichet du SGC d'Auxerre ou auprès d'un point de Paiement de proximité. Retrouver la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>



Cette année, vous êtes concerné(e) par le recensement



Le recensement démarre le 20 janvier 2022. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. **Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.**

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ(E) ?

Etape 1 / A Rogny, le recensement a lieu tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population communale.

Etape 2 / L'un des deux agents recenseurs de Rogny (Christelle NUGEYRE et Richard LAMARCHE) me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire.

Etape 3 / Je remplis le questionnaire par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr, je valide et c'est terminé.

Etape 4 / Si je ne peux pas répondre en ligne j'utilise le questionnaire papier remis par l'agent recenseur et celui-ci repassera sur rendez-vous pour le récupérer sous quelques jours.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Soyez en règle au regard du service national !



Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans

Je m'inscris en quelques clics

Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

Connectez-vous sur



BIEN VIVRE APRÈS 60 ANS

Seniors, faites vous connaître !

Chaque été, la commune recense toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragiles. Toutes ces personnes peuvent en faire la demande à la mairie, la demande peut être également faite par un parent. Un registre d'inscription est mis en place en mairie. Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par la

mairie en cas d'épisode caniculaire et de crise sanitaire par exemple. Si vous étiez déjà inscrits en 2021, pensez à mettre à jour vos informations afin d'actualiser le registre.

Se signaler, c'est ne pas rester isolé !

Ne tardez pas à prendre contact au 03 86 52 12 44

Bien vieillir dans l'Yonne

MAIA est une méthode d'action qui associe tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie et de leurs aidants, grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins :

- Services à la personne
- Santé
- Accès aux droits
- Associations
- Situation complexe



Ce service offre une écoute spécifique et une réponse adaptée aux attentes des personnes âgées et de leurs familles. S'adresser à Toucy au 03 86 44 42 00 ou au niveau départemental au 03 86 72 85 00 (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

CIVISME

Le Maire n'est en aucun cas responsable des coupures d'électricité ou d'eau et des difficultés de réseaux auprès des fournisseurs internet ou téléphoniques. Merci de contacter directement les services concernés comme le fait également la mairie lorsqu'elle est touchée. Lorsqu'une coupure est programmée, la mairie en informe les administrés via les réseaux sociaux, site internet, affichage et notifications Ma Commune Connectée.

Nous tenons à vous rappeler que la Municipalité n'intervient pas sur le domaine privé mais exclusivement sur les voies publiques. En cas de gel, nous vous rappelons que vous avez le devoir de sabler, ou saler devant votre pas de porte afin d'éviter les incidents. Nous rappelons à chaque usager que le code de la route s'applique également en ville et que le stationnement des véhicules sur les trottoirs est gênant et dangereux.

Apirjso

APIRISO LA COURONNERIE

Le Service d'Accueil de Jour « LES ATELIERS » de l'association APIRISO La Couronnerie situé à St Fargeau est un service qui accueille des personnes en situation de handicap du lundi au vendredi de 9h à 16h. Les activités proposées sont diverses et variées et ont pour objectif le bien-être et l'épanouissement de chacun ainsi que le maintien du lien social. Des manifestations et des sorties sont organisées afin de valoriser et mettre en avant les compétences des personnes accueillies.

N'hésitez pas à nous contacter au : 03.86.22.13.76.



Services à la personne

ACTIV'UNA intervient sur votre secteur !

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est issue du regroupement en juillet 2018 des Associations d'Aide à domicile de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Saint Fargeau et Bléneau (UNA ASSAD), appartenant toutes les quatre au réseau UNA.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre est une Association à but non lucratif. Elle fait partie du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Elle est organisée en 4 secteurs d'intervention dont le Secteur de Saint-Fargeau qui comprend le village de Rogny les 7 Ecluses.

L'Association ACTIV'UNA Puisaye Forterre a pour objet de favoriser le maintien à domicile, d'apporter un confort de vie et d'accompagner au quotidien toute personne fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie ainsi que son entourage dans le respect des obligations légales et réglementaires.

Elle s'adresse à tout public de la naissance à la fin de vie, quel que soit son lieu de vie.

En cas de besoin vous pouvez nous contacter au 03.86.74.92.80
8, rue du Pont Capureau - 89130 TOUCY

L'Association propose plusieurs services de Maintien à domicile :

- Le Service Prestataire d'Aide à domicile qui assure l'aide aux tâches ménagères et l'aide aux actes de la vie quotidienne.

- Le Service de Soins à Domicile (SSIAD) qui assure des soins d'hygiène et de confort sur prescription médicale auprès de personnes âgées dépendantes ou personnes handicapées.

- Le Service d'Accueil de Jour Itinérant qui propose différentes activités pour les personnes atteintes de maladies de la mémoire ayant pour but de préserver les acquis du quotidien et de maintenir les liens sociaux.

En 2020, l'Association est intervenue auprès de 880 bénéficiaires sur l'ensemble du secteur de la Puisaye Forterre dont 27 bénéficiaires pour la commune de Rogny les 7 Ecluses. Elle emploie 130 salariés intervenant à domicile (aide à domicile et aide-soignant) qui bénéficient depuis le 1er octobre 2021 d'une revalorisation salariale qui était attendue depuis très longtemps.

CIVISME

Nous vous rappelons que l'obligation d'entretien incombe à tout propriétaire d'un terrain situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50m de ces mêmes habitations et cela pour des motifs environnementaux (art. L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Article de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Nos amis les bêtes : les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique !

Attention : si vous êtes en possession d'un chien de 1re ou 2e catégorie vous devez impérativement le déclarer en mairie et être titulaire d'un permis de détention délivré par le Maire après présentation des justificatifs suivant :

- identification,
- assurance,
- vaccination antirabique,
- stérilisation (certificat vétérinaire) pour les chiens de 1re catégorie,
- attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale (La loi 2008-582 du 20 juin 2008).
- Relèvent de la 1re catégorie les chiens sans pedigree dits « pit-bulls ou moer-bulls » assimilables aux chiens de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, MASTIFF, TOSA-INU.
- Relèvent de la 2e catégorie les chiens avec pedigree de races AMERICAN STAFFORSHIRE TERRIER et STAFFORDSHIRE TERRIER, TOSA, ou encore ROTTWEILER (avec ou sans pedigree).

Avez-vous déjà pensé que... ?

- Si votre chien aboie, il peut déranger le voisinage. Vous êtes susceptible d'avoir une amende de 3^e classe.
- Votre chien en liberté pourrait mordre gravement une personne.
- Les déjections de votre compagnon peuvent occasionner une gêne pour les passants. Pensez à prendre un sac plastique lors de sa promenade quotidienne !

Les 3 distributeurs de sacs installés à Rogny sont équipés de sacs biodégradables et compostables depuis 2019.

Un petit geste pour l'environnement !

Le Conciliateur de Justice : Concilier pour réconcilier

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un Conciliateur de Justice. C'est un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable. « L'article 750-1 du décret n° 2019-1333, du 11 décembre 2019, réformant la procédure civile précise : A peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office, la demande en justice doit être précédée, au choix des parties, d'une tentative de conciliation menée par un conciliateur de justice, d'une tentative de médiation ou d'une tentative de procédure participative, lorsqu'elle tend au paiement d'une somme n'excédant pas 5.000€ ou lorsqu'elle est relative à l'une des actions mentionnées aux articles R. 211-3-4 et R. 211-3-8 du code de l'organisation judiciaire. »

Les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article 1531 du code de procédure civile.

SES COMPETENCES

Le Conciliateur de Justice peut intervenir dans de nombreuses affaires : conflits de voisinage, mitoyenneté, plantations, nuisances sonores, incivilités, conflit entre propriétaire et locataire, problème de copropriété, conflit opposant un consommateur à un professionnel, désaccord entre fournisseur (téléphonie, internet, énergies...) et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, malfaçons des travaux, garantie, mutuelles, assurances, banques, etc...

Le Conciliateur de Justice ne peut pas intervenir dans les conflits entre vous et l'Administration (Etat ou Collectivité territoriale...), ou concernant l'état civil et la famille (divorce, pension alimentaire, garde d'enfant, ...)

Pour me contacter :

Par courrier : Hélène MEUNIER

Mairie - 89350 CHAMPIGNELLES

Par courriel : helene.meunier@conciliateurdejustice.fr - 06 77 43 04 00

Permanences en mairie de BLENEAU : le 2^e mardi de chaque mois de 14 à 16 heures.

QUI EST LE CONCILIATEUR

C'est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris. Impartial et discret, sa mission est de favoriser le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis et d'en faire le constat.

La lutte contre les bruits gênant le voisinage :

Les bruits de voisinage sont réglementés par l'article 5 de l'arrêté préfectoral de 1991. Sont concernés les bruits occasionnés par des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, ...

Ils peuvent être utilisés de la manière suivante :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Feux interdits

Nous vous rappelons qu'un arrêté préfectoral interdit tous les feux. La valorisation de tous les résidus végétaux par broyage en place, par mise en compostage, par paillage pour litière, par toutes autres formes de valorisation énergétique ou par apport dans une déchetterie doit être privilégiée.



EMBELLISSEMENT ET VALORISATION DU VILLAGE

Concours Communal de fleurissement 2021

Catégorie Façades

- 1^{er} prix : M^{me} Josiane CHARENTON
- 2^{ème} prix : M. Gilles BOBEZEAU

Catégorie Terrasses

- 1^{er} prix : M^{me} Nicole PETIT
- 2^{ème} prix : M^{me} et M. Grégory CHARENTON
- 3^{ème} prix : M^{me} et M. Marc DOUCE
- 4^{ème} prix : M^{me} et M. Jean MEYER
- 5^{ème} prix : M^{me} et M. Gilbert MOLLE

Catégorie Jardins

- 1^{er} prix : M^{me} Christiane SAMYN
- 2^{ème} prix : M. Gérard ROSSO
- 3^{ème} prix : M^{me} et M. Daniel JULIEN

Catégorie Ecluses

- 1^{er} prix : M. Didier TISSIER

Catégorie Hébergements touristiques

- 1^{er} prix : Chambres d'hôtes La Crasne

Catégorie Commerces

- 1^{er} prix : Bar PMU « Le Colombier »
- 2^{ème} prix : Auberge du Canal



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DES ASSISTANTS MATERNELS



La signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'Allocations Familiales et d'une charte avec les familles avec la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne-Franche-Comté permet à la Communauté de communes de Puisaye-Forterre de présenter trois nouveaux dispositifs d'aide aux assistants maternels. La Communauté de communes souhaite renforcer son soutien aux assistants maternels en cours d'installation ou déjà en activité sur le territoire de Puisaye-Forterre. L'intercommunalité leur apporte déjà un accompagnement par le biais de son relais petite enfance « Les P'tites Frimousses ».

Coup de pouce aux logements des assistants maternels

Les assistants maternels sont agréés par le service de Protection Maternelle et Infantile au Conseil départemental. Les professionnels de ce service vérifient la conformité des conditions d'hygiène et de sécurité des enfants accueillis. Ce contrôle peut amener à des améliorations du lieu d'accueil. Ce type d'agencement peut parfois être un frein à l'exercice même du métier, car la réglementation évolue au fil des années. L'aide financière apportée par la Communauté de communes, selon les conditions du Conseil départemental, sera plafonnée et pourra venir compléter le prêt que propose la CAF pour l'amélioration du logement des assistants maternels.

Coup de pouce pour le 1^{er} agrément de l'assistant maternel

Afin de favoriser l'installation des nouveaux assistants maternels, la Communauté de communes a décidé d'attribuer un soutien financier à l'acquisition de matériel (lits, chaises hautes, matériel d'hygiène ou de confection des repas, tapis, jeux et activité d'éveil...). Trois dossiers seront étudiés par an et pourront obtenir une aide plafonnée à 500€ maximum. En contrepartie, les assistants maternels soutenus s'engagent à exercer leur activité sur une période minimale de 3 ans et

participer aux actions du RAM « Les P'tites Frimousses ». L'aide sera calculée sur la part restant à la charge de l'assistant maternel après déduction des autres mobilisables, dont celles de la CAF.

Favoriser le départ en formation des assistants maternels

Pour les assistants maternels ayant des difficultés de mobilité, la collectivité proposera 2 types de soutien : la mise à disposition d'un véhicule pour favoriser le déplacement jusqu'au lieu de formation et l'organisation d'un co-voiturage. En cas de formation en semaine, une possibilité d'accueil exceptionnel des enfants en garde par l'assistant maternel pourrait être envisagée dans nos structures d'accueil en régie, à savoir Toucy, Pourrain et Courson-les-Carrières. L'objectif étant qu'aucun frais supplémentaire ne soit supporté par l'assistant maternel ou par les parents qui l'emploient.

Les dossiers de demande sont disponibles sur le site internet www.puisaye-forterre.com / Rubrique S'épanouir / L'enfance et la jeunesse / Le Relais Petite Enfance. Pour tout renseignement vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses » au 03 86 74 60 59 ou 06 75 90 68 80 ou par mail à l'adresse lesptitesfrimousses@cc-puisayeforterre.fr.

Une mobilité qui avance

Lors de la séance du 8 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé le transfert de la compétence "organisation de la mobilité" vers la Communauté de communes qui est désormais l'autorité organisatrice de la mobilité en Puisaye-Forterre. Afin d'engager une réflexion sur la mobilité moderne du territoire, les élus de la Communauté de communes se sont réunis le 3 novembre 2021 pour identifier les axes de travail. La Communauté de communes a missionné le cabinet d'études Item (basé à Besançon) pour traduire en objectifs, en jalons et en actions la stratégie de mobilité définie par les élus. Celle-ci se décline sur 4 axes :

- Mise en relation, Sensibilisation, Accès à la mobilité :

Agir au plus près des citoyens pour leur proposer des moyens de mobilité du quotidien adaptés à leurs besoins,

- Transports Collectif :

Mettre en place des systèmes de transport à la demande et de transport collectif sur les grands axes de mobilité du territoire,

- Infrastructures et intermodalités :

Favoriser la complémentarité des infrastructures et le covoiturage. Partager harmonieusement le territoire entre les véhicules motorisés et les mobilités douces.

- Transports de Marchandise et Stratégie à Long Terme :

Préserver la Puisaye Forterre des nuisances du trafic routier, tout en imaginant un avenir dynamique et intégré du territoire à l'échelle régionale : le développement économique et les enjeux environnementaux nécessitent de concevoir une stratégie à long terme sur la question du transport de marchandises.

En 2022, des ateliers seront organisés avec les partenaires institutionnels et techniques (Région, Département, élus, professionnels, collectivités voisines), ainsi que des acteurs de la société civile (citoyens, associations). Ces ateliers viseront à définir les actions à mener pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté de communes.



Travaux réalisés par les employés communaux en 2021 :



- Point à temps (réparation de la voirie) : 124,48 tonnes pour 5 749,69 euros.
- Élagage et divers travaux de tonte et entretien
- Entretien journalier de la station d'épuration
- Entretien hebdomadaire des pompes de relevage
- Taille des arbres
- Installation de nouveaux panneaux de signalisation
- Coupe d'un arbre avec l'entreprise Boisgibault aux Lancières
- Mise en place de la nouvelle serre communale

Travaux réalisés par des entreprises en 2021 :

- Marquage au sol
- Columbarium de 14 cases avec l'entreprise Dépée
- Décaissement du camping avec l'entreprise Boisgibault
- Changement de la pompe de la fontaine avec l'entreprise E.C.F. Fontaines

Travaux de voirie :

- Prolongation de la voirie intérieure du cimetière
- Allée piétonne devant le camping
- Sécurisation du site des 7 écluses
- Arasement pour un total de 6 km
- Stop au croisement Route de Feins et Rue Hugues Cosnier
- Réfection rue des petites maisons

Projets 2022 :

- Installation d'un projecteur dans l'île pour faciliter l'atterrissage de l'hélicoptère
- Création de fossés
- Travaux à l'église
- Changement complet de l'éclairage public en leds
- Démoussage d'une partie de la toiture de l'église avec l'Entreprise BOIGIBAULT

Plan Vigipirate

Suite à la recrudescence des attentats terroristes sur le territoire national, le plan vigipirate a été relevé à son niveau «Urgence attentat». Des barrières ont été installées devant l'école, le stationnement des véhicules est formellement interdit.

LA LAVERIE SOLIDAIRE ITINÉRANTE EN PUISAYE

Une laverie itinérante s'arrête tous les 15 jours depuis le 18 novembre au Port des Lancières le matin à partir de 9h. Elle est ouverte à toutes et tous, sans aucune condition.

Vous avez accès à deux lave-linges (8 kg et 15 kg) et un sèche-linge. La participation est libre (minimum 2€), et il est demandé d'amener sa propre lessive.

Un café vous sera offert pour un moment d'écoute, de partage et une aide administrative/internet pourra également vous être apportée.



Entraide avec la commune de Saint-Martin-des-Champs

Depuis plusieurs années, les communes de Rogny-les-7-écluses et Saint-Martin-des-Champs échangent leur personnel et leur matériel, notamment la machine à point-à-temps, qui évite ainsi l'achat de matériel communal pour les utilisations ponctuelles.



Passage de l'association CASIOPEEA

Casiopeea organise des ateliers pour donner envie aux femmes atteintes d'un cancer de pratiquer une activité physique extérieure en groupe.



Elles ont fait leur première étape Paris-Bucarest à Rogny le 17 septembre. La Municipalité les a accueillis autour d'un verre à l'auberge des 7 écluses, où ils ont passé la nuit.

Travaux de la DRAC à l'église

Au mois d'août, le Maire et ses adjoints ont rencontré une technicienne de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de prévoir des travaux de restauration de l'église.

Notre église étant un édifice inscrit monument historique, la Commune devra s'adjoindre les compétences d'un maître d'œuvre spécialisé dans la restauration du patrimoine.

Les travaux de restauration de l'édifice, nécessaires à sa conservation, sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au taux de 30 % selon les crédits disponibles.

Des études vont être lancées dès le début d'année afin de présenter un dossier avant juin 2022 pour espérer ces subventions en 2023.

La Croix-Rouge sur roues : un dispositif d'action sociale à Rogny

Aller à la rencontre des personnes isolées et vulnérables en zone rurale afin d'apporter des services multiples, avec un camion spécialement aménagé et avec une équipe de 3 bénévoles de la Croix-Rouge :

- *aide alimentaire
- *aide vestimentaire
- *accueil, écoute
- *renforcement du lien social

Ma Commune Connectée :

Votre commune est partenaire de l'application Ma Commune Connectée. Vous pouvez la télécharger sur votre téléphone ou votre tablette, via Google Play ou l'App Store. La commune vous informe des incidents, événements importants, risques, travaux, dangers, actualités... L'application est équipée d'un système de notifications et vous serez donc directement avertis lorsqu'une nouvelle information sera disponible.



Rallye vélo le 25 septembre

Un rallye vélo était organisé par "Escapade Gourmande" (Auxerre) pour un groupe de 85 personnes pour fêter l'anniversaire d'une icaunaise ! De Rogny à Briare en vélo, tout en s'amusant autour d'un quizz sur le canal, le patrimoine, les personnages, la nature, etc....

Une idée très originale pour tous types d'événements, tout en découvrant notre région !



Hôtel à insectes

Les employés communaux ont fabriqué un hôtel à insectes installé dans le jardin de l'école élémentaire. Un autre devrait être réalisé en 2022 pour une implantation au camping.



FORMATION « EXTINCTEUR » DU PERSONNEL COMMUNAL :

Notre équipe au complet s'est une nouvelle fois formée à la sécurité, avec une formation théorique et pratique sur l'utilisation des extincteurs le 8 septembre.

Pharmacie

Notre pharmacie a définitivement fermé fin septembre, suite au départ en retraite de nos pharmaciens et faute de reprenneur. Malheureusement, une commune de moins de 2000 habitants comme la nôtre, sans médecin ou maison médicale, ne peut plus prétendre à avoir une officine, ce qui est fortement dommageable pour les habitants, notamment les personnes âgées.

Dès le 1er octobre, suite à un accord avec le laboratoire Delaporte, un point de collecte des prélèvements médicaux effectués par nos infirmières a été mis en place à l'agence postale. Les particuliers peuvent déposer leurs demandes d'analyses entre 9h00 et 10h30.

Accueil de réfugiés

A la demande de l'état, comme les communes de Toucy, Saint-Sauveur-en-Puisaye et Saint-Fargeau, la Commune de Rogny les sept écluses a accepté d'accueillir des réfugiés. Il y a actuellement 2 familles qui sont accompagnées par l'association Viltais dans leur inclusion sociale et socio-professionnelle leur permettant à terme d'être autonome.

En lien avec le bailleur Domansys, l'association Viltais loue 2 appartements qu'elle équipe. En contrepartie, les familles reversent une somme forfaitaire à l'association. Les enfants sont scolarisés à Champcevais et Rogny les sept écluses. Des cours de français vont être dispensés une fois par semaine aux adultes.

BLENEAU AUTOMOBILES
Christophe et Nathalie DAMIENS

VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
CARROSSERIE • PEINTURE
MÉCANIQUE • DÉPANNAGE
POSE DE LETTRES ADHÉSIVES

Tél. 03 86 74 93 17

18, avenue Paul Bert - 89220 BLENEAU

SARL MILOT 89
Plomberie - Chauffage
Ramonage - Electricité

03 86 74 30 11
06 43 21 71 49

89220
ROGNY LES 7 ECLUSES
N° Siret : 530 552 256 000 14

CAMPING MUNICIPAL : UNE BELLE SAISON 2021

Le camping a connu une belle saison malgré la crise sanitaire et la météo pluvieuse !



Avec une ouverture décalée au 3 mai, le camping a tout de même enregistré au terme de l'année 2021 une **augmentation de 19% du nombre de nuitées** par rapport à 2019 (48% par rapport à 2020).

La météo pluvieuse a certes entraîné une **baisse du nombre d'emplacements tentes, caravanes et camping-cars**, mais **l'augmentation des réservations des mobiles homes et tentes Treck** ont largement compensé cette perte. Les conséquences de la météo se sont faites également ressentir sur les locations de vélos et bateaux à pédales.

La tendance observée l'année passée sur la clientèle vélo s'est confirmée cette année avec une **augmentation des cyclistes en famille**.

Les emplacements nus sont occupés à **12% par des caravanes, 25 % par des tentes et 63 % par des camping-cars**. L'accueil et l'entrée ont été modifiés cette année pour permettre la gestion simultanée des haltes nautiques des Lancières et du Quai Sully. Les locaux sont mieux adaptés à l'accueil des vacanciers et aux besoins du personnel.

Le système Wifi a été légèrement amélioré en 2021 pour permettre une meilleure connexion en cas d'affluence au camping.

Compteur à piétons :

Une très bonne année également pour notre monument historique des 7 écluses puisque nous constatons une augmentation du nombre de piétons de 40% par rapport à 2019 (62% par rapport à 2020). Les mois les plus fréquentés en 2021 sont les mois de septembre avec plus de 15 000 passages, août avec plus de 9 000 passages et juillet avec plus de 7 000 passages. On note tout de même une baisse de 20% du nombre de passages en juillet 2021 par rapport à 2019 (9 022 passages). Les deux jours les plus fréquentés restent les samedis et dimanches.

Haltes nautiques :

Marie-Carmen et Daniel GAUDIN ayant vendu leur société de location de bateaux « Tourisme Fluvial du Centre » en début de saison, la Mairie de Rogny les sept écluses a repris la gestion du Quai Sully dans un premier temps, puis du Port des Lancières ensuite.

La société Tourisme Fluvial du Centre existe toujours avec ses nouveaux propriétaires à la base de Plagny, si vous n'avez pas encore testé ce mode de vacances original et apaisant c'est toujours possible !

La saison a démarré lentement sur le Canal de Briare pour s'intensifier en août et septembre. Les péniches-hôtels ont également commencé leur saison tardivement pour terminer fin octobre début novembre.

Nous avons enregistré 600 nuitées dont environ 10% d'enfants principalement des français.

Les étrangers étaient majoritairement anglais, néerlandais, allemands et suisses. Nous avons également accueilli des australiens, chinois, autrichiens, polonais, espagnols et portugais entre autres.

SUPER U

Châtillon Optic

courses U.com

location U

Route de Montargis - 45230 CHATILLON COLIGNY
02 38 96 04 72



Classe CP-CE1



Classe CE2-CM1 et CM2



Classe Maternelle

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DE ROGNY

Nos classes : La classe de Mme Noail des GS/CP/CE1 compte 20 élèves : 6 GS, 5 CP et 9 CE1. La classe de M. Paris de CE2/CM1/CM2 est composée 24 élèves : 11 CE1, 3 CM1 et 10 CM2.

Les horaires restent les mêmes : 9h à 12h15 puis 13h45 à 16h30. Katia s'occupe de la garderie, du ménage et de la cantine avec Marie-Christine. Les repas sont toujours préparés par la maison de retraite de Champcevais.

Un fois de plus l'année scolaire 2020/2021 a été perturbé par la situation sanitaire. L'école et l'association « Les p'tits artistes »

n'ont pas pu organiser les manifestations habituelles. Cependant nous avons pu organiser des évènements avec les élèves.

- Nous avons accueilli le **Père-Noël**.
- Nous avons pu faire un **défilé pour le carnaval**.
- Au mois de juin, les deux classes ont profité **d'une journée au Haras du Cottard**. Cette année 2021/2022 est encore beaucoup marquée par la crise sanitaire. Nous allons néanmoins pouvoir bénéficier des séances de cinéma prévues l'an passé.
- L'opération « **Ecole et cinéma** » a débuté le 2 décembre 2021 au cinéma de Cham-

pignelles.

• Nous avons participé au **concours des jardins des écoles de l'Yonne en 2021**. Nous avons obtenu les félicitations du jury. Notre projet jardin en collaboration avec la municipalité sera poursuivi durant l'année scolaire 2021/2022.

Comme chaque année, les élèves se rendent une fois par mois à la bibliothèque de Bléneau. Nous espérons pouvoir profiter des séances de piscine à Saint-Maurice-sur-Aveyron.

Nous espérons pouvoir mettre en place d'autres projets.



La garderie

La garderie communale, gérée par Katia Veron, est ouverte de 7h30 à 8h50, et de 16h30 à 17h30. Le tarif est de 1 euro par présence le matin et 1 euro/heure le soir (toute heure commencée est due). Le goûter est fourni par les parents.

14 enfants fréquentent actuellement la garderie, dont 7 maternelles et 7 primaires. Katia emmène les enfants de la maternelle au car le matin, et les récupère également le soir à 16h45.

Elle organise tous les soirs des activités manuelles (selon des thèmes d'actualité : carnaval, automne, Noël, création d'une marchande, ...), des jeux de société, du coloriage, des activités de mimes et de musique.

PRESTA'ROO

Motos / Scooters / Quads / Vélos

Vélo à Assistance Electrique

Vélo pour personne à mobilité réduite

Achats / Ventes / Location

8 fg du Puyrault - 45230 CHATILLON-COLLIGNY
 prestaroo@yahoo.com
 09 51 22 13 62 • 06 83 93 45 79

Gérard DAUDET

MONUMENTS - FLEURS NATURELLES et ARTIFICIELLES
 CHAMBRES FUNÉRAIRES à CHARNY et BLÉNEAU
 TOUTES FORMALITÉS

POMPES FUNÈBRES

10, rue d'Orléans - 89220 BLÉNEAU
 Tél. : 03 86 74 80 93 et 06 30 65 93 69
N° Habilitation 13 89 186

41, Grande Rue - 89120 CHARNY ORÉE DE PUISAYE
 Tél. : 03 86 63 60 06
N° Habilitation 13 88 186

(Face au Camping)
Haras du Cottard

Ecurie de Propriétaires
 Ecurie de Compétition C.S.O.
 Débouillage
 Dressage - Poney club
 Vente de Poneys de Sport

89220 ROGNY-les-7 ECLUSES
 Tél. 03 86 74 59 39 - Port 06 81 53 13 19
 www.harasducottard.fr - Mail : carolegestin@wanadoo.fr

NOS CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES :



8 mai : Fin de la Seconde Guerre Mondiale



18 juin : Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi



14 juillet : Fête nationale



11 novembre : Armistice de la Première Guerre Mondiale

Théâtre :

La troupe des Saltimbanques de l'Yonne a fait son grand retour le 28 novembre à Rogny, après deux ans d'absence causés par la crise sanitaire. Leur spectacle « Comme des bêtes ! » mêlait humour et actualités.



Journées européennes du patrimoine

Une exposition était organisée par l'association TMOP à l'Espace Culturel les 18 et 19 septembre sur le thème « l'Yonne, ses villages et leur histoire », complétée par les archives municipales de Rogny les 7 écluses. Plus de 80 visiteurs intéressés sont venus durant le week-end.

FÊTE DE NOËL

Le Noël de nos aînés :

Comme chaque année la Municipalité a offert aux rognycos(es) de plus de 70 ans un colis de fin d'année, composé de produits du terroir : Au total 47 colis couples, 82 colis individuels et 7 colis maison de retraite ont été distribués en décembre par les conseillers municipaux.



Le Noël des écoles :

Il s'est déroulé vendredi 17 décembre, comme l'année 2020, en toute intimité avec le Père Noël, puisque les conditions sanitaires ne permettaient pas de grands rassemblements ni spectacles. Les enfants ont reçu avec plaisir et enthousiasme leur cadeau accompagné de chocolats offerts par les Municipalités et les Comités des fêtes de Rogny et de Champcevais.

MENUISERIE POUPELARD
SARL

Bois • Alu • Pvc
Ébénisterie
Cuisines - Escaliers
Volets roulants - Stores

PA Des Vallées - Rue de la Ferronnerie 89220 BLÉNEAU
menuiserie.poupelard@yahoo.fr

Tél. 03 86 74 80 79

J. Dépée & Fils
POMPES FUNEBRES - MARDREBRIE - FUNERARIUM

MAGASIN EN CENTRE VILLE : 55/57, RUE JEAN JAURÈS
FUNERARIUM : 1, RUE DE LA GLACIÈRE
EXPOSITION DE MONUMENTS : FACE AU CIMETIÈRE

45230 Châtillon-Coligny
Permanence Téléphonique 24h/24 - 7j/7 **02 38 92 51 82**

La Tanche :

Président : Richard LAMARCHE

L'association, comme ses collègues, végète et essaye de se maintenir. Les poissons quant à eux sont de plus en plus nombreux car ils rencontrent peu de pêcheurs et font ainsi l'objet de moins de prélèvements.

Deux petites animations en 2021, auxquelles nous avons participé pour l'une, (La rencontre avec les gens du village en juin) et le concours de pêche fin août avec peu de participants malgré une dotation de 150€ au gagnant ! Le tour de l'île a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la municipalité pour le nettoyage des berges, facilitant l'accès de celles-ci à de nombreux pêcheurs.

C'est la première année que la vente de cartes de pêche s'effectuait à l'accueil du camping, proposant ainsi une offre complémentaire aux besoins des campeurs.

« La vie après la Covid 19 ne sera plus la même », toutes et tous nous en rendons compte chaque jour, sachons nous adapter à vivre autrement pour que vivent les associations.

Pour toutes et tous nos vifs encouragements.



Le club de l'amitié :

Présidente : Annie MORARD

En raison de la COVID 19 aucune manifestation n'a été réalisée en 2021. Les activités « couture et cartes » ont repris tout doucement en respectant les mesures sanitaires.

A la demande de Monsieur le maire, le Club de l'Amitié a pris à sa charge la confection des décorations de Noël afin d'embellir notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Une assemblée générale particulière se tiendra en comité restreint (avec les membres du bureau et les volontaires) afin d'élire le Président et le ou la Secrétaire.

Au titre de 2022, l'adhésion 2020/2021 est reconduite.

Nous espérons qu'avec 2022 les associations retrouveront leur sérénité et toutes leurs activités.

Comité des fêtes :



Président : André VEAULIN

2021 est la deuxième année sans pouvoir organiser notre spectacle pyromélo-dique.

Au début de l'année je pense que toute notre organisation sera à l'œuvre pour reprendre notre activité favorite.

Impossible pour le comité d'organiser notre festivité avec moins de 5000 entrées, pour rentabiliser nous devons en enregistrer plus de 10 000.

Pas de randonnée, pas de feu de St Jean mais heureusement les associations de notre village ont pu se réunir sur l'île pour un verre de l'amitié ayant le succès souhaité et mérité par ses organisateurs.

Je souhaitais réunir le dernier samedi de juillet, date fétiche, tous nos bénévoles et futurs bénévoles à une soirée barbecue dans le porais. Nous avons bien obtenu les autorisations préfectorales permettant de réunir les personnes détenant un certificat sanitaire en règle contre le covid ce qui pénalise tous les jeunes que nous souhaitions inviter et faire participer à la vie de notre Comité des Fêtes.

Depuis j'ai la chance d'avoir quelques échanges avec notre concepteur de notre spectacle David Proteau qui même au mois d'août n'a pas eu l'autorisation de pouvoir tirer un seul feu d'artifice digne de ce nom.

Sans aucune certitude aujourd'hui, j'espère et nous espérons tous que nous pourrions à nouveau organiser notre grande fête et que tous nos futurs spectateurs et admirateurs auront eu la possibilité de se faire vacciner pour irradier ce méchant virus. En souhaitant une bonne santé à tous sans oublier tous nos bénévoles.

A bientôt et que 2022 soit prospère et bénéfique pour la vie associative.



Club Omnisports de Puisaye :

Président : Thomas SKAGHAMMAR

Référent à Rogny : Patrick ALAGUILLAUME

Le COP, après une année 2020/2021 difficile pour le sport, a bien repris en septembre avec le basket au gymnase de Bléneau pour les petits et les grands.

Les horaires sont :

- mardi de 19h15 à 20h30 pour les petits

- jeudi de 20h15 à 22h15 pour les adolescents à partir de 16 ans et les adultes.

Le badminton se pratique également au gymnase de Bléneau les jeudis de 18h45 à 20h15. Une vingtaine d'inscrits à partir de 4 ans et une quinzaine à partir de 16 ans.

Le hand-ball n'a pas repris cette année.

La Covid19 a mis à terre notre Trail des 7 écluses. Il n'existera certainement plus, à moins qu'un organisme veuille le reprendre. Nous manquons de bénévoles d'années en années.... Dommage !



Les Peintres en Liberté de Rogny :

Président : Daniel JULIEN

En raison des mesures sanitaires exigées par le COVID, l'association a été en sommeil durant le 1er semestre 2021.

Début juillet de cette même année, un élan de solidarité, entre toutes les associations de ROGNY, a permis d'inviter l'ensemble des Rognycoises et Rognycois en leur offrant le pot de l'amitié afin de nous retrouver et de reprendre nos activités associatives réciproques.

En septembre 2021, reprise de toutes les activités des peintres en liberté : peinture, bonsaï, encadrement, pergamo.

Tous les adhérents munis du Pass sanitaire ont répondu présent.

En outre, notre chorale est momentanément suspendue, en raison du départ de notre Cheffe de cœur. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour relancer la chorale.

Fin septembre 2021, une jolie petite exposition bonsaï et peintures a été présentée à l'Espace Culturel, par les adhérents de notre association.

L'assemblée générale de l'association aura lieu en janvier 2022, le programme des festivités de cette année y sera décidé (expositions, concours de dessin, etc....).

Nous souhaitons que l'année 2022 soit pour vous et vos familles une année de bonheur et santé.



Convi'sport

Un effectif en baisse de 25% par rapport à la saison dernière. Le club comptabilisait 61 licenciés pour la saison sportive 2020-2021. Malgré les contraintes de la pandémie et du confinement, nous avons maintenu temps bien que mal nos activités à l'extérieur. Pour la saison 2021-2022 les activités restent inchangées.

- Le lundi :
- Renforcement musculaire à Espace Culturel de ROGNY de 18H15 à 19H15.
 - LIA - DANSE à Espace Culturel de ROGNY de 19H20 à 20H20
- Le mardi :
- Danse pour les enfants de 6 à 12 ans à la salle des Trois Mûriers de BLENEAU de 18H à 19H.
 - Step à la salle des Trois Mûriers de BLENEAU de 19H15 à 20H15.
- Le vendredi :
- Marche BIEN-ETRE à BLENEAU de 14H à 15H30.
- Le dimanche :
- Marche Nordique tous les 15 jours de 9H30 à 12H.

A partir du 30 mars 2022, ouverture de l'activité «Gym Oxygène» tous les mercredis de 17h30 à 18h30 au Jardin d'Eau de Bléneau.



Quelques sorties et manifestations ont pu être réalisées. L'association a participé à la journée « Accueil des nouveaux arrivants » à Rogny le 3 juillet 2021.

Le 11 septembre 2021, était notre journée porte ouverte. Celle-ci a été bénéfique, puisque nous avons recruté de nouveaux adhérents dans toutes nos sections.

Le Week-end du 3 au 4 septembre 2021, vingt adhérents sont partis en Alsace pour une randonnée en moyenne montagne sur les hauteurs de Munster. Cette sortie fut également touristique. Nous avons visité les villages de Ribeauvillé, Riquewihr et le château du Haut-Koenigsbourg.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, NOUS CONTACTER AU 06.24.36.55.49 ou 06.71.65.37.79



Date à retenir
le 27 MARS 2022 : RANDONNEE DES ETANGS
Rendez-vous à l'étang des Beurois à BLENEAU.
Venez nombreux !

Association TMO (Traditions, Métiers et Outils en Puisaye)

Président : Jean-Luc Henriat
 L'amélioration de la situation sanitaire en 2021 a heureusement permis une timide reprise des activités des associations. Ainsi nous avons pu organiser une exposition en septembre en collaboration avec la mairie à l'occasion des journées du patrimoine. Elle avait pour sujet : « l'Yonne, ses villages et leur histoire », pour nous donner envie de voyager localement. Il y a eu environ 80 visiteurs, fréquentation comparable aux autres années. Nous organiserons l'Assemblée Générale au début de l'année 2022 que nous souhaitons en présentiel si les conditions sanitaires le permettent. Tous les adhérents 2021 recevront, par mail ou par courrier, une convocation ou seront informés d'une éventuelle modification des conditions de son déroulement. Nous avons repris des recherches documentaires en lien avec notre village ou notre région afin de continuer à enrichir notre Base de Données : documents de Mairie ou recherche de documents familiaux ... Pour cette nouvelle année, nous envisageons d'organiser deux ex-

positions, l'une probablement en mai ou juin avec pour sujet : « Rogny et la nature », l'autre en septembre aura pour thème « les métiers et les outils anciens ». Le calendrier plus précis sera présenté lors de l'Assemblée Générale.



Amicale paroissiale :

Présidente : Aurore BEUNET
 L'année 2021 : nous nous sommes adaptés en fonction de la situation sanitaire, avec un protocole mis en place qui a été très bien accepté, et en n'ouvrant désormais que le samedi. Pour 2022 nous gardons le même cap : ouvrir uniquement certains samedis en gardant le même protocole sanitaire qui a fait ses preuves. Je rappelle qu'il est préférable de ne donner qu'uniquement des vêtements et du linge de maison (le mardi après-midi jour de tri). Je remercie infiniment tous les membres ainsi que tous les bénévoles pour leur bienveillance et leur temps consacré. C'est grâce à eux que les changements, les installations, et les améliorations ont pu avoir lieu. L'association est de plus en plus fréquentée, les visiteurs sont variés, ils viennent pour des raisons économiques, écologiques, sociales ou autres... L'amicale paroissiale vous souhaite pour l'année 2022 une excellente santé, la paix au cœur avec enthousiasme et fraternité.





Mairie de Rogny les 7 Écluses

INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2022

Pour que votre réalisation florale soit éligible au Concours Communal et Départemental, elle doit être visible de la voie publique sans que les membres du jury rentrent dans votre propriété. Les divers jurys passeront à partir du 10 juillet 2022.

Rogny les Sept Ecluses, le 03 janvier 2022
Le Maire, Gérard FOUCHER

M^{me}/M/M^{lle} NOM.....PRENOM.....
et M^{me}/M/M^{lle} NOM.....PRENOM.....
ADRESSE

S'inscrit au Concours Communal des Maisons Fleuries 2022.

En participant à notre concours, vous acceptez la diffusion des photographies vous concernant qui pourraient être réalisées pour nos besoins promotionnels.

Fait à Rogny les Sept Ecluses, le
Signature :

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS DÉCOUPER VOTRE BULLETIN MUNICIPAL,
DES BULLETINS D'INSCRIPTIONS SONT DISPONIBLES EN MAIRIE.

SARL TAXIS URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Taxis
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 45 13 08 - Successeur Hurié
Mail : taxisusa.toucy.89@gmail.com

SARL AMBULANCES URGENCES SANTÉ ASSISTANCE

Service Ambulancier
24h / 24 - 7j / 7



8 rue du Pâtis - 89130 TOUCY
Tél. 03 86 44 06 87 - Fax 03 86 44 23 80
Successeur Hurié
Mail : ambulancesusa@gmail.com

FÉVRIER

Samedi 05

Assemblée Générale 18h00 (Salle des mariages) / *La Tanche*

Vendredi 11

Assemblée Générale 20h30 (Espace Culturel) / *Comité des fêtes*

Dimanche 13

Concours de belote 14h (Espace Culturel) / *Club de l'Amitié*

Dimanche 27

Loto 14h (Espace Culturel) / *Comité des fêtes*

MARS

Samedi 12

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Dimanche 13

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Dimanche 20

Théâtre avec Artefact de Bléneau 15h00
(Espace Culturel) / *Mairie*

Samedi 26

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Dimanche 27

Rando des étangs 7h (Bléneau) / *Convi'sport*
Repas à thème Périgord + jeux 12h30 (Espace Culturel) / *Club de l'Amitié*

MAI

Samedi 07

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*
Exposition TMOP (Espace Culturel) / *TMOP*
Concours de dessins pour les enfants (Espace Culturel)

Dimanche 08

Exposition TMOP (Espace Culturel) / *TMOP*
Concours de dessins pour les enfants (Espace Culturel) / *Peintres en Liberté*
Marché aux fleurs 8h00 (Ile) / *Club de l'amitié*
Cérémonie (Mairie) / *Anciens Combattants*
Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Dimanche 15

Concours de pétanque 9h (Les Lancières) Jet du but 10h
13h00-13h30 pause / Reprise partie 13h30 / Fin du tournoi
18h30 / *Les Sphères des Ecluses* (à confirmer)

Samedi 21

Randonnée (Espace Culturel) / *Comité des fêtes*

Vendredi 27

Fête des voisins 19h00 (Espace Culturel) / *La Tanche*

Vendredi 27, Samedi 28 & Dimanche 29

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2022 DES MANIFESTATIONS DE ROGNY LES 7 ÉCLUSES

AVRIL

Vendredi 08

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Samedi 09

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*
Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Dimanche 10

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*
Elections présidentielles 1^{er} tour

Dimanche 17

Œufs de Pâques 10h30 (Champ du Porais) / *Comité des fêtes*

Samedi 23

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Dimanche 24

Elections présidentielles 2^{ème} tour
Concours de pétanque 13h30 (Les Lancières) Jet du but 14h30 / *Les Sphères des Ecluses* (à confirmer)
Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

JUIN

Dimanche 05

Fête de la pêche pour tous 9h00 (Rivière derrière l'EC) / *La Tanche*

Samedi 04, dimanche 05 et lundi 06

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Dimanche 12

Elections législatives 1^{er} tour

Samedi 18

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*
Appel du 18 juin 18h00 (monument) / *Mairie*

Dimanche 19

Repas dansant fête des mères 12h30 (Espace Culturel) / *Club de l'amitié*
Elections législatives 2^{ème} tour

Mardi 21

Chorale des Fous chantant

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Samedi 25

Feu de la Saint Jean (Ile) / *Comité des fêtes*
Fête de la musique (Ile) / *Mairie et associations*
Spectacle à 20h (Ile) / *Convi'sport*
Restauration (Ile) / *Sphères des écluses*
Kermesse 14h (Champcevais) / *Ecole*

Dimanche 26 juin ou 03 juillet

Fête du poney-club (Le Rondeau) / *Ecurie du Rondeau*

CALENDRIER 2022 (SUITE)

JUILLET

Samedi 02

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Vendredi 08

Assemblée Générale 18h30 (Salle des 3 mûriers) / *Conv'sport*

Mercredi 13

Retraite aux flambeaux 22h00 (Ecole) / *Mairie*

Jedi 14

Défilé 9h30 (Mairie) / *Mairie*

Jeux 16h00 (ile) / *Mairie et Amicale Paroissiale*

Samedi 16

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Samedi 30

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

54^{ème} spectacle pyromérodique (Espace Culturel) / *Comité des fêtes*

SEPTEMBRE

Samedi 10

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Samedi 17 et dimanche 18

Journées européennes du patrimoine (Salle des mariages) / *Mairie et TMOP*

Dimanche 18

Concours de pétanque 13h30 (Les Lancières) Jet du but 14h30 / *Les Sphères des Ecluses* (à confirmer)

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

AOÛT

Samedi 13

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Samedi 20 et dimanche 21

Exposition de peinture (Espace Culturel) / *Peintres en Liberté*

Dimanche 21

Vide greniers (Quai Sully) / *Club de l'amitié*

Samedi 27

Concours de pêche 9h (Canal) / *La Tanche*
Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

OCTOBRE

Dimanche 02

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Samedi 22

Repas des bénévoles 20h (Bléneau) / *Comité des fêtes*
Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

NOVEMBRE

Samedi 5

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*

Dimanche 6

Concours hippique dès 8h00 (Haras du Cottard) / *Haras du Cottard*

Vendredi 11

Cérémonie / *Mairie*

Samedi 12

Loto 20h00 (Espace Culturel) Ouverture des portes 19h – Début 20h / *Les Sphères des Ecluses*

Samedi 19

Braderie (Salle St Joseph) / *Amicale paroissiale*
Journée Nationale des Nouveaux arrivants (Espace Culturel) 17h / *Mairie*

Dimanche 27

Repas dansant de fin d'année 12h30 (Espace Culturel) / *Club de l'amitié*

DÉCEMBRE

Dimanche 4

Marché de Noël 9h (Espace Culturel) / *Club de l'amitié*

Lundi 5

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie à 11h30 (Monument aux Morts) / *Mairie*

Cours et initiation à l'Espace Culturel :

Lundi : couture 14h à 17h – Gym/Danse Tonic 18h15 à 20h15

Mercredi : dessin 14h à 17h

Jeudi : jeux 14h à 17h

Vendredi : bonsaï 14h à 17h (tous les 15 jours)